

Ornex

► *infos*



Dossier

QUAND PROXIMITÉ RIME AVEC SÉCURITÉ

p.7

2. ÉDITO

3. AU FIL DES CONSEILS

4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX

6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE

12. VIE COMMUNALE

13. ENVIRONNEMENT

14. INTERCOMMUNALITÉ

15. INFOS PRATIQUES
ÉTAT CIVIL

16. À VOS AGENDAS!



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Il y a tout juste deux ans débutait une crise sanitaire d'une rare ampleur. À nos aînés, très éprouvés, à nos jeunes qui, dans leur scolarité, leur passage à la vie adulte, ont dû composer avec une pandémie dont on aurait aimé qu'elle leur soit épargnée, aux plus démunis, à vous toutes et tous, je tiens à exprimer un message de solidarité et d'espoir, avec la conviction que rien ne pourra nous éloigner de ce qui fait notre art de vivre et briser notre attachement à la liberté et aux valeurs de la République.

Si, par la force des choses, l'animation de notre village a particulièrement pâti de la pandémie, tel n'est pas le cas des projets structurants pour lesquels la municipalité, aux côtés de ses partenaires institutionnels, ne ménage pas ses efforts. 2021 a ainsi permis à quatre équipements majeurs de voir le jour : la nouvelle gendarmerie, la déchèterie-ressourcerie, l'espace jeunes et l'espace de vie sociale.

En 2022 viendront la crèche intercommunale, le terrain de pétanque à côté de l'église, la requalification complète du terrain de BMX avec la création d'un skate-park, l'aménagement de la maison médiévale voisine de l'église en lieu convivial pour les manifestations. La restructuration du centre-ville suit son cours : à la requalification de la rue de Béjoud succèdera celle de la rue des Bougeries et de la RD 1005, prélude à la création du collège, du gymnase et des commerces de proximité dont nous avons besoin.

Sans les commerçants, les personnels soignants, les enseignants, les pompiers, les forces de l'ordre, les bénévoles du monde associatif, les agents municipaux, le lien social n'existerait pas. Ensemble, restons à leurs côtés.

À vous tous, le Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022.

LE MAIRE JEAN-FRANÇOIS OBEZ

Madam, Sir, Dear Ornésiens,

Just two years ago, a sanitary crisis of rare magnitude began. To our seniors, exhausted; to our youth who, in their schooling, their passage to adulthood, had to deal with a pandemic which they would have liked to be spared by; to the most disadvantaged, to all of you, I want to express a message of solidarity and hope, with the conviction that nothing can take us away from what makes our art of living and break our attachment to freedom and to the values of the Republic.

While, by force of circumstances, the animation of our village has particularly suffered from the pandemic, this is not the case for the structuring projects for which the municipality, alongside its institutional partners, is working hard. The 2021 year has thus enabled four major facilities to emerge: the new gendarmerie, the déchèterie-ressourcerie recycling center, the Youth Space and the Social life Space.

In 2022 will come the intercommunal crèche, the pétanque ground next to the church, the complete requalification of the BMX field with the creation of a skate-park, the transformation of the medieval house next to the church into a convivial place for demonstrations. The restructuring of the city center is ongoing: the requalification of rue de Béjoud will be followed by that of the rue de Bougeries and that of the RD 1005, a prelude to the creation of the college, gymnasium and local shops that we need. Without traders, healthcare staff, teachers, firefighters, law enforcement staff, volunteers from associations, municipal officials, the social bond would not exist. Together, let's stay by their side. To all of you, the City Council and I send you our best wishes for 2022.

**Traduction :
Maria Lapteva**

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Christopher BOLOGNESE,
Évelyne HUSSELSTEIN,
Isabelle GOUDET,
Laetitia DOUILLEZ.

Crédits photographiques :

mairie d'Ornès et Freepik.

Responsables de publication :

• Directeur :

Jean-François OBEZ, Maire,
et Isabelle GOUDET, Directrice
générale des Services.

• Rédacteurs :

Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint,
Lucie MOURIER, chargée
de communication.

Impression :

Villi® - Beaumont
www.imprimerie-villiere.com



► « Bérouette et cueillette » : bientôt des jardins et une aire de jeux à Maconnex

Le Conseil municipal, dans sa séance du 18 octobre 2021, a validé le projet de créer des Jardins familiaux et partagés sur une parcelle de 6 600 m² dont la commune d'Ornex est propriétaire et qui se situe au bout de la rue de Perruet et de la zone artisanale des Maladières. Sur proposition de la commission sociale, ces jardins prendront les noms de « Bérouette et cueillette », la bérouette désignant en vieux français et en patois la brouette.

L'aménagement du site se décomposera comme suit :

- **Des jardins partagés sur 1 800 m²** : plusieurs jardiniers mettront en commun leurs moyens et leur production, accompagneront les plus jeunes, transmettront leur savoir-faire. En principe gérés par une association, ces jardins ont une vocation solidaire, avec une redistribution à titre gratuit de tout ou partie des récoltes aux personnes dans le besoin, éloignées provisoirement du monde du travail, ou en situation de précarité durable.

- **Des jardins familiaux sur 2 200 m² et divisés en parcelles de 30 m²**. Les administrés locataires d'appartements sur la commune pourront louer une à deux parcelles contre paiement d'un tarif annuel modique à payer à la commune.

- **Une aire de loisirs sur 2 000 m²**, le long de la vélo route, avec une aire de jeux familiale, un barbecue, une boîte à livres, des toilettes sèches et un parking à proximité.

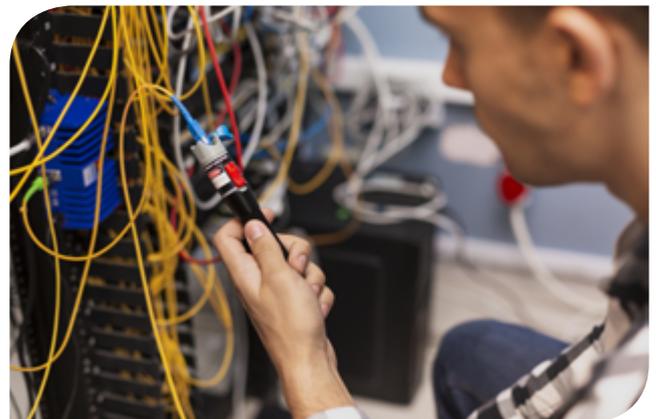
La réalisation du projet est prévue au printemps 2022 ; le budget estimatif des travaux est de 200 000 € HT, et le Conseil municipal a missionné le Bureau d'études « Les architectes du paysage » pour la réalisation de l'avant-projet et la rédaction du dossier technique de consultation des entreprises, le tout pour un montant de 6 480 € HT, soit 7 776 € TTC.

► Fibre optique : de nouveaux Nœuds de raccordement optique (NRO)

Nombre d'Ornésiens sont encore dans l'attente de branchements à la fibre optique. Le SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et de e-télécommunication de l'Ain) travaille à ce déploiement sur l'ensemble du département, et la commune d'Ornex n'est pas oubliée.

Le Conseil municipal, dans ses séances des 22 février, 18 octobre et 15 novembre 2021, a validé de nouveaux emplacements pour des armoires NRO.

Il s'agit de locaux techniques recevant les infrastructures d'un opérateur qui permettent de faire le lien entre le réseau national (backbone) et le réseau local à usage des abonnés. Le Conseil municipal a donné son accord à l'implantation de dispositifs de raccordement sur cinq sites appartenant au domaine public : rue du Père Adam (1 abri ou « shelter »), rue de Villard (2 armoires), chemin de la Commanderie (1 armoire), rue des Bleuets (1 armoire), 80 route de Genève, à proximité du transformateur électrique de la mairie



©Freepik

(1 armoire). À terme, la mise en place de ces dispositifs permettra de raccorder l'ensemble des logements restants non raccordés à ce jour sur la commune. Les zones à urbaniser à un horizon de cinq à sept ans ont été intégrées dans l'étude. Le déploiement devrait prendre plusieurs mois, voire quelques années.

► Inauguration de l'espace de vie sociale la Courte échelle

Ouvert depuis le 20 septembre, l'espace de vie sociale la Courte échelle a été officiellement inauguré le 27 novembre en présence du maire de la commune, Jean-François Obez, de Cathy Biolay, en charge des Affaires sociales et de Natacha Meunier, coordinatrice du lieu. Parmi les animations proposées figuraient une foire gratuite de Noël, le groupe de musique brésilienne Grupo Dino, ainsi qu'une buvette et une petite restauration proposées par le Sou de l'école des Bois.

Situé dans le secteur du Père Adam, l'espace de vie sociale la Courte échelle permet aux habitants de toute la commune de se réunir pour participer à des services de proximité comme l'aide aux devoirs, des formations aux langues étrangères, un accès au numérique...



► Commémoration de l'Armistice

La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue sous un soleil radieux à 11h en présence des trois maires d'Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire, avec la participation de l'amicale des Anciens combattants et de la Société musicale. **Un hommage était rendu aux Ornésiens morts pour la France et aux soldats tombés au champs d'honneur en 2021.** De nombreux enfants étaient présents, issus notamment du Conseil municipal des jeunes.



► Contact : Natacha Meunier
La Courte échelle
428, rue du Père Adam - 01210 Ornex
07 48 88 13 28 et lacourteechelle@ornex.fr

► Sortie des aînés

Le 27 septembre, le CCAS d'Ornex organisait une sortie pour nos aînés au Parc des oiseaux situé à Villars-les-Dombes. Partis à 10h en car, les 47 participants ont pu profiter d'un repas et d'un spectacle dans le parc, le tout sous un soleil éclatant. C'était une première pour le service social qui compte reconduire le même type d'événement en 2022.



► Réunion publique Maconnex et Villard-Tacon

Le 16 novembre, une trentaine de personnes de Maconnex et Villard-Tacon a répondu à l'invitation de la municipalité pour un moment d'échange, en présence des responsables des services communaux. **Différents sujets étaient abordés** comme l'aménagement de nouvelles aires de loisirs, l'accompagnement social, le service jeunesse, la propreté, la sécurité ou encore l'urbanisme.

Les engagements pris auprès des habitants portent sur le réglage du radar pédagogique de la rue de Villard afin qu'il contrôle les dépassements au-delà de 50 km/h, la prise d'un arrêté obligeant les propriétaires de chien à ramasser les déjections canines dans les espaces publics, ou encore le renforcement des contrôles de vitesse dans la zone de la Maladière.

► Soirée théâtre Tous en scène

La dernière représentation théâtrale de l'année 2021 s'est déroulée le 20 novembre dernier à la salle René Lavergne, à l'invitation de **la troupe de théâtre Tous en scène, venue spécialement interpréter la pièce Le Gai Mariage, pièce de boulevard signée Gérard Bitton et Michel Munz.** Une buvette et une petite restauration étaient assurées sur place par l'association Ornex Forme.

► Marché de Noël du club Loisirs d'Automne d'Ornex

Le samedi 4 décembre s'est tenu dans l'après-midi le marché de Noël du club Loisirs d'Automne, à la salle plurivalente de Villard-Tacon. **Chaque stand proposait des créations confectionnées par les aînés : travaux de couture, artisanat sur bois, objets décoratifs, tableaux, gourmandises...** Les recettes du marché de Noël permettront de financer les futures sorties, du matériel ou encore la gestion administrative du club.



► La Sainte-Barbe

Le dimanche 5 décembre avait lieu la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe. Moment de rassemblement et de convivialité destiné à rendre hommage aux pompiers et à leur tâche difficile, **cette cérémonie était marquée par la passation de commande-**

ment entre Michel Gallet, après quarante années de bons et loyaux services, et Johan Herring, adjudant chef, nouveau chef de corps. Une remise de diplôme et de grades, suivie d'un vin d'honneur, concluaient la cérémonie.



► *Parking et parvis de la mairie*

Les travaux de réaménagement du parking de la mairie, face à la future crèche intercommunale, sont à présent terminés. Il comprend désormais **48 places de stationnement** ainsi que **2 bornes de recharge électrique** et à terme une quinzaine d'arceaux à vélos. Des érables planes – sans fruits – y ont été plantés. Suivront sur le parvis de la mairie des liquidambers (copalmes d'Amérique) pour ombrager les futures tables de pique-nique et les bancs circulaires à usage des riverains et des promeneurs. Une zone bleue sera quant à elle prochainement instaurée pour faciliter l'accès des habitants aux différents services de ce pôle administratif communal.



► *Rue de Béjoud - Carrefour de la mairie*

Les travaux de voirie de la rue de Béjoud touchent à leur fin, permettant aux travaux de réaménagement du carrefour de la mairie (nouveau tourne-à-gauche) de commencer. Depuis le 10 janvier, les travaux ont débuté sur la RD 1005 devant la mairie. Une circulation alternée sera installée à partir du 30 janvier, afin de permettre de sécuriser l'activité des entreprises. Des difficultés sont toutefois à prévoir pour une durée d'au moins quatre mois, délai minimal conditionné aux aléas météorologiques. **Durant toute la durée des travaux, la déviation actuelle par la rue des Bougeries pour accéder au quartier de Béjoud sera maintenue.** La municipalité prie les riverains et les usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.



► *Réfection des peintures à l'école de Villard*

Durant les vacances de la Toussaint, les agents des services techniques ont procédé à la réfection des peintures de l'école de Villard. Le couloir de l'étage, certaines parties du rez-de-chaussée ainsi que les escaliers ont été repeints afin d'offrir aux élèves et enseignants un cadre de travail plus agréable.

Quand proximité rime avec sécurité

Forces de gendarmerie, police municipale, participation citoyenne : la lutte contre la délinquance et les incivilités est l'affaire de tous. Contre l'insécurité, Ornex dispose désormais de moyens adaptés.

Le maintien et le renforcement des forces de gendarmerie

Objet de tous les efforts, le maintien des forces de gendarmerie sur notre commune s'est récemment concrétisé par **l'ouverture d'une nouvelle caserne à proximité de la mairie et de l'école des Bois en présence du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin**. Construite sous l'égide du SIVOM de l'Est gessien, qui regroupe les trois communes d'Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire, pour un montant de 6 750 000 €, ce nouvel équipement permet à 26 gendarmes d'exercer leur métier au service de la collectivité.

Dépendant de la compagnie de gendarmerie de Gex, la caserne d'Ornex est placée **sous le commandement du lieutenant Wiernasz**. Dialogue et coopération sont les maîtres mots de leur collaboration avec les agents et le chef de la police municipale, M. Bolognese.



CAMBRIOLAGES EN FORTE BAISSÉ

En 2019-2020, une nette baisse des cambriolages est constatée, tendance accentuée entre 2020 et 2021. Cette évolution est malheureusement ternie par la hausse des violences intrafamiliales et celle des escroqueries sur internet.

Pour rappel, il convient de **ne jamais donner son numéro de**



carte bleue ou de téléphone sur des sites qui ne sont pas sécurisés (un site est sécurisé lorsque son

adresse commence par « https » et que l'on peut voir la présence d'un cadenas à côté).

Grâce à la réactivité de la police municipale et de la gendarmerie sur son territoire, Ornex est, de toutes les collectivités qui dépendent de la brigade territoriale, l'une des communes les moins touchées par la délinquance.

Les pouvoirs de police du maire

Parmi les pouvoirs exercés par l'autorité municipale figure en bonne place la police du maire. C'est au premier édile qu'incombe en effet le maintien de l'ordre dans les espaces publics, la lutte contre les incivilités, l'application des différents codes législatifs (route, urbanisme, environnement) et réglementaires (chiens dangereux, nuisances sonores, etc.). Pour ce faire, il est assisté par les agents de la police municipale, dont le service, récent, a été créé en 2017.

Afin de renforcer leur présence sur le terrain et leurs missions de maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique, **l'effectif des agents de police à Ornex a été porté de 2 à 3.**

Le rôle de la police municipale

Sous l'autorité du maire, la police municipale remplit des missions de deux types : administratif et judiciaire.

La police administrative consiste surtout dans le maintien de l'ordre public, qu'il s'agisse du respect des arrêtés municipaux liés à la circulation routière, au stationnement et au dégagement des axes de passage, à la protection des parents et enfants aux abords des écoles, notamment dans le cadre du plan Vigipirate, ou au bon déroulement des manifestations publiques. Son rôle est d'ordre préventif ; c'est à ce titre qu'elle intervient depuis la pandémie pour le respect des mesures prophylactiques.

Le rôle de la police municipale est aussi judiciaire, parfois répressif, et permet de constater différentes catégories d'infractions comme les contraventions aux codes de la route, de l'environnement, l'utilisation induite de véhicules à moteur, le tapage diurne et nocturne (nuisances sonores), l'atteinte à la tranquillité publique (bagarres, attroupements, troubles du voisinage...), le non-respect de la législation sur les chiens dangereux, les incivilités de toute sorte. Il comprend aussi un travail d'enquêtes dans le cadre de procédures judiciaires transmises par les services compétents.

LES POLICIERS MUNICIPAUX peuvent être joints dans les locaux de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (uniquement sur rendez-vous). Ils sont joignables par courriel à police.municipale@ornex.fr ou par téléphone au **04 50 40 59 40**.

La police municipale travaille en étroite collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale, de la PAF (Police aux frontières) ou encore des Douanes.

**Un seul numéro d'urgence
est à retenir pour toutes ces entités :**

17



Les infractions en chiffres

Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre l'insécurité routière, la municipalité, en étroite collaboration avec la Gendarmerie et la Police nationale, a renforcé les missions de prévention et de répression afin de lutter contre ce fléau en dotant la police municipale d'un cinémomètre (instrument permettant de mesurer la vitesse des automobilistes).

OÙ VONT LES FONDS DES AMENDES DE POLICE ?

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas la commune qui encaisse le produit des infractions mais l'État. Elle peut en obtenir la rétrocession partielle lors de travaux de voirie sous la forme de subventions au titre des amendes de police.

En 2021 :

- **164 procès-verbaux relatifs au stationnement** ont été dressés,
- **200 infractions routières constatées**, dont 60 pour le non-respect de l'arrêt au stop, 33 pour l'usage du téléphone au volant et 30 pour le non-respect du sens interdit,
- auxquels s'ajoutent **300 infractions constatées pour excès de vitesse**.
- Notons que depuis l'ouverture du service de police municipale, plus de 2 000 infractions ont été constatées.

En 2022, la commune prévoit d'investir dans un éthylomètre et d'accroître en collaboration avec la gendarmerie d'Ornex les contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants.

Vidéoprotection : des débuts encourageants

Depuis 2021, 27 caméras de vidéoprotection installées et financées par la commune sont réparties entre la voie publique et les établissements recevant du public. Depuis leur installation, celles-ci ont fait l'objet d'une cinquantaine de réquisitions de la part des magistrats à des fins de résolution d'enquêtes. En 2022, des caméras supplémentaires seront installées. Ce dispositif, qui couvre les lieux publics, est strictement encadré par le code de la sécurité intérieure et contrôlé par le procureur de la République.

Écoles communales : Plan particulier de mise en sûreté dans nos écoles

Les services municipaux ont mis à jour, cette année, la sécurité dans les deux écoles de la commune par l'installation d'un système d'alerte de dernière génération dans le cadre du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Le PPMS est un plan de sécurité civile mis en place en cas d'alerte à une catastrophe : incendie, inondation, accident chimique ou attentat. Des exercices concluants ont été réalisés dans les écoles des Bois et de Villard.



Ensemble, agissons contre l'insécurité



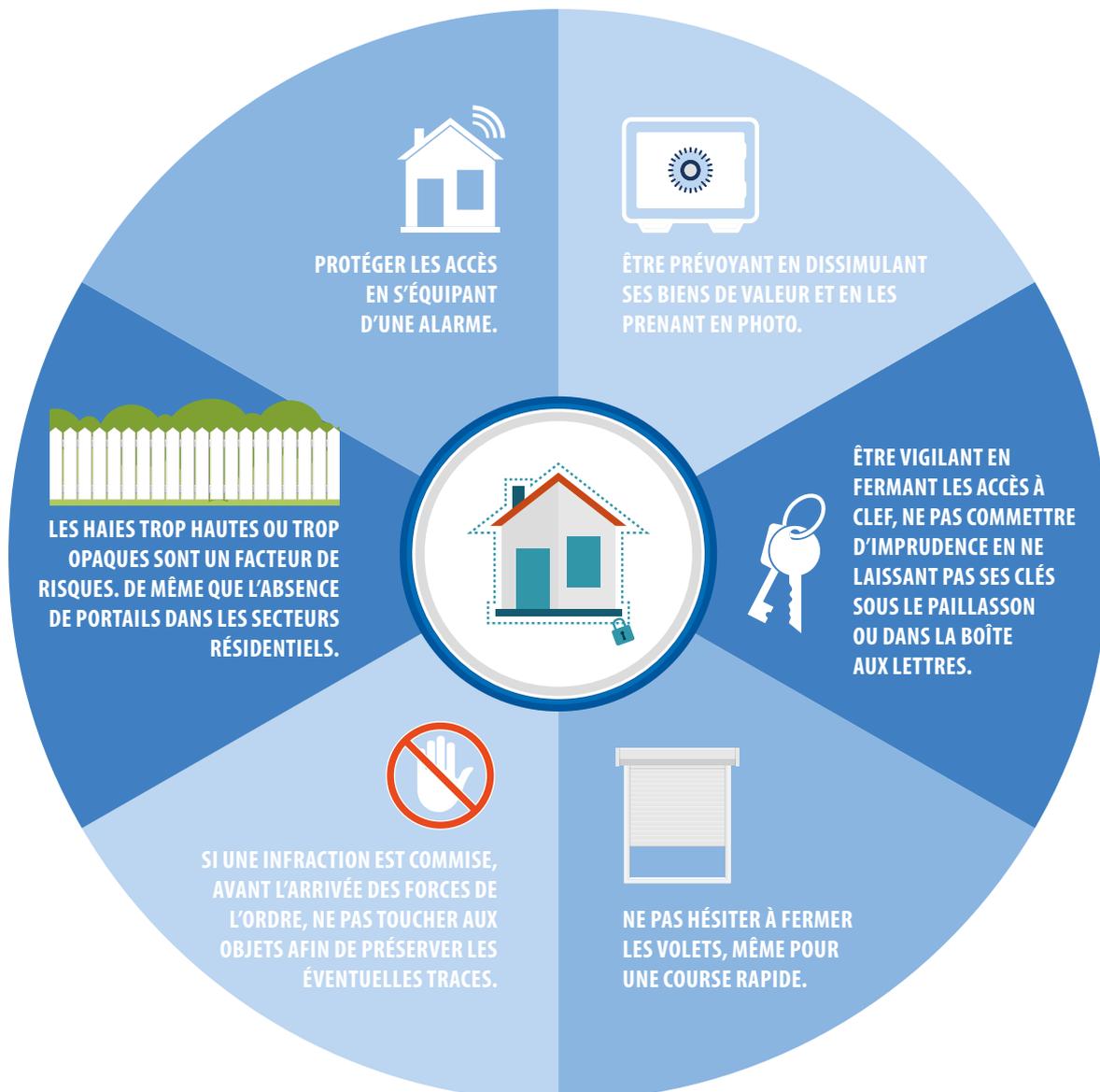
* Le dispositif de participation citoyenne

Depuis 2006, le dispositif de participation citoyenne, fondé sur la solidarité des habitants d'une commune ou d'un quartier, permet de mieux protéger leur environnement et de prévenir la délinquance sans pour autant se substituer aux actions des services de police et de gendarmerie.

À Ornex, le dispositif regroupe 17 personnes volontaires, avec des retombées positives, concernant notamment la réactivité aux cambriolages qui ont fortement baissé entre 2020 et 2021. **Les habitants qui le souhaitent peuvent se porter volontaires en signant avec le maire une charte d'engagement.**

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la police municipale à : police.municipale@ornex.fr.

* Quelques mesures simples contre les cambriolages



Vous pouvez retrouver tous les bons réflexes contre les cambriolages sur www.interieur.gouv.fr.

► Nouveau collège : Ornex et Prévessin-Moëns paieront le gymnase

Tout d'abord, les membres de la liste « Ornex demain » vous souhaitent à tous une très bonne année 2022, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Afin de mettre un terme à la saturation des collèges de Ferney-Voltaire et de Prévessin-Moëns et permettre à l'ensemble des adolescents concernés d'effectuer leur scolarité dans des conditions de sécurité et d'enseignement optimales, notre collectivité, retenue par le Département pour accueillir un nouveau collège, n'a pas ménagé ses efforts.

Grâce à l'acquisition par la commune d'Ornex de deux terrains idéalement situés face à la chaîne des Alpes pour 2 400 000 €, le Département est désormais en mesure de réaliser le nouvel équipement d'un montant total, toutes taxes comprises, de 30 000 000 €, pour une ouverture escomptée à la rentrée 2024.

Condition sine qua non de cette réalisation, la construction d'un gymnase attenant est du ressort

du SIVOM de l'Est gessien qui regroupe les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns. Confrontées au désengagement de la municipalité ferneysienne, seules les deux communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns assumeront financièrement ce nouvel équipement sportif pour un montant total de 6 400 000 €, portant ainsi la participation initiale d'Ornex, hors subventions éventuelles de l'État et de la Région, de 1 300 000 € à 3 300 000 €.

Parce que la jeunesse est notre avenir, parce que nous tenons nos engagements, parce que la carte scolaire reste étrangère au jeu politique, Ornex disposera dans deux ans d'un collège et d'un gymnase neufs, pour le plus grand profit de ses collégiens et des associations sportives des deux communes.

Les membres de la liste « Ornex demain »

► Meilleurs Vœux !

Nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année. Que cette nouvelle année, vous apporte beaucoup de bonheur dans votre vie personnelle et familiale, plein de succès dans votre vie professionnelle. Qu'elle soit belle, prospère et généreuse pour chacune et chacun d'entre vous et pour ceux qui vous sont chers. Qu'elle vous accorde aussi, et surtout, une très bonne santé. Dans ces moments particuliers, nous formulons des vœux tout spéciaux à l'intention de ceux qui souffrent de solitude, de maladie, de la séparation d'un être cher. Nous leur adressons une pensée forte de soutien et de sympathie. Dans cette période de vœux, n'oublions pas les personnes fragilisées par la situation économique, qui n'ont pas d'emploi ou un emploi précaire.

Ces fêtes de fin d'année sont synonymes de convivialité, joie et retrouvailles avec nos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont essentiels, surtout dans le contexte sanitaire toujours incertain.

Nous saluons l'ouverture de l'espace de vie sociale « La Courte échelle », un lieu de cohésion sociale et d'entraide de proximité dans ces moments où le renforcement du lien social est critique...

La pandémie bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Ne lâchons rien : continuons à prendre soin de nous et des autres, car préserver sa santé est indispensable. Nous ne pouvons que regretter le manque de structures de santé et de médecins généralistes et vous êtes nombreux à nous avoir interpellés sur ce sujet. Nous persistons à croire que des solutions sont possibles et espérons un sursaut au niveau des exécutifs du Pays de Gex.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Elus Ornex Ensemble !

Ghizlane Masrari, Jacques Dizerens, Philippe Guinot, Héloïse Grange, Matthieu Chalendar, Fathi Khair



► Budgets participatifs 2022 : c'est parti !

Comme en 2021, et pour la deuxième année consécutive, tous les Ornésiens sont invités à proposer un projet à vocation communale dans le cadre du dispositif « Budgets participatifs ». Si vous avez un projet d'intérêt général, dont vous estimez le coût entre 2 000 et 10 000 €, la première étape sera de déposer un dossier. Sa faisabilité sera soumise à une étude. Une fois le projet techniquement, juridiquement et financièrement examiné, il sera soumis à l'avis du comité de sélection, composé de cinq habitants volontaires et de cinq élus du Conseil municipal (dont un mineur). Il vérifiera que les projets proposés sont conformes aux

exigences du règlement et les soumettra à un vote en ligne ouvert à l'ensemble de la population. Comme en 2021, le budget alloué pour ce dispositif sera de 5 € par habitant.

Le calendrier

- Je souhaite faire partie du comité de sélection pour choisir les projets éligibles : j'adresse un courriel à communication@ornex.fr ou un courrier simple à la mairie dès maintenant et avant le 31 mars 2022.
- Je souhaite déposer un projet : avant le 30 avril 2022, je remplis le formulaire sur le site internet de la commune (www.ornex.fr) ou par courrier simple à la mairie.

► Illuminations de Noël

Chaque année, la commune d'Ornex se pare de lumières et de couleurs à l'occasion des fêtes de Noël. **Cette année, des guirlandes à LED supplémentaires ont été installées le long de la RD 1005.** L'investissement réalisé par la commune se porte à hauteur de 5 500 € pour les dix nouvelles guirlandes.

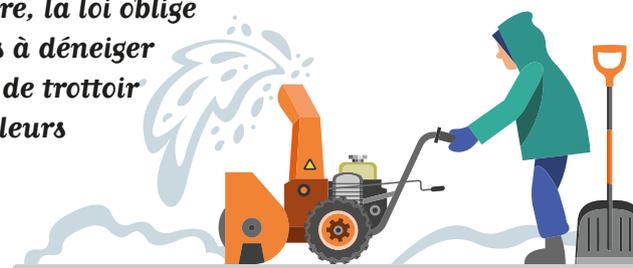
► Inscriptions sur les listes électorales

Cette année 2022 sera rythmée par différentes élections : les présidentielles et les législatives. Le rendez-vous aux urnes est fixé aux dimanches 10 et 24 avril pour les présidentielles et aux dimanches 12 et 19 juin pour les législatives. **Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** en ligne sur service-public.fr, ou directement à la mairie.

► Déneigement

Lors des épisodes de neige, un service d'astreinte permet aux services techniques de déneiger au mieux la commune. Si le dégagement de la bande de roulement des voies départementales incombe aux services du Département de l'Ain (RD 1005, rues de Divonne, Villard-Brétigny et Moëns), **les voies communales, parcs de stationnement communaux et voies privées ouvertes à la circulation publique sont quant à eux du ressort de la commune.** Le déneigement des trottoirs et cheminements piétonniers est priorisé pour permettre l'accès aux transports en commun, aux équipements publics (mairie, écoles, cabinets médicaux...) et aux commerces.

Pour mémoire, la loi oblige les riverains à déneiger les portions de trottoir contiguës à leurs propriétés.



► Annulation du repas des aînés

Chaque fin d'année, la municipalité et le Centre communal d'action sociale d'Ornex (CCAS) proposent à nos aînés un repas de fête à la salle René Lavergne ; c'est l'occasion de se retrouver autour d'un déjeuner commun. Ce dernier devait avoir lieu le dimanche 12 décembre à midi. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, le repas a été annulé. **Tous les inscrits au repas des aînés se sont vu remettre un colis du CCAS.** Rendez-vous à l'année prochaine !

► Budget participatif: plantation d'une haie rue des Fins

Faisant suite à l'appel à projets mis en place par la municipalité au début de l'année 2021 dans le cadre du dispositif «Budget participatif», tous les Ornésiens à partir de 9 ans ont pu soumettre leurs propositions. **Parmi celles-ci, la plantation d'arbres et d'arbustes d'essence locale le long de la rue des Fins est celle qui a rassemblé le plus de votes.** Elle prendra forme courant janvier pour un montant de 6 000 €.

Cette plantation permettra à une classe de l'école des Bois d'organiser un atelier de sensibilisation au rôle des haies vives bocagères. Le centre d'accueil de loisirs le Sacados et ses jeunes proposeront quant à eux des animations autour de la plantation d'arbres, des sorties à vélos ou encore des actions de familiarisation avec la petite faune.

► Plantation de haies de chênes sessiles près de la mairie

Face aux dérèglements climatiques, la municipalité se voit contrainte d'anticiper les changements déjà constatés dans le maintien de la végétation locale. Roi du bocage gesien, le chêne pédonculé (*Quercus robur*) supporte de plus en plus mal le stress hydrique, ce qui condamne le plus souvent les nouvelles plantations à l'échec. Une situation dramatique pour ces éléments structurants du paysage communal, car ces haies patrimoniales apportent de la fraîcheur, constituent un écosystème à part entière et contribuent au maintien de la biodiversité dans notre commune.

Afin de ne pas laisser disparaître le bocage traditionnel local, le choix a été fait de planter des chênes sessiles à l'arrière du parking de la mairie, dans le prolongement de l'alignement de la Courtérée. Cousin du chêne pédonculé, le chêne sessile a quasiment la même répartition géographique en Europe, mais résiste mieux à la sécheresse estivale. Son introduction devrait permettre de perpétuer les écosystèmes bocagers.



► La halle multisport pour l'été 2022 !

Résultat d'une étude menée en 2014 sur les infrastructures par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'Est gessien, regroupant les communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns, **la construction d'une halle multisport sur le hameau de Vésegnin résonnait comme une évidence** face à l'accroissement démographique constant et le développement des activités périscolaires et associatives sur les trois communes.



Un calendrier bien rythmé

Débutés à la mi-avril 2021, les travaux vont bon train. La future halle prend forme petit à petit : les travaux de charpente ont débuté mi-novembre et ceux de l'étanchéité sont terminés depuis Noël. L'équipement devrait être hors d'eau et hors d'air au printemps 2022, avec une fin de chantier programmée à l'été. Treize mois de travaux annoncés, treize mois de travaux tenus par des entreprises à 80% locales.

Une halle qui va faire des heureux

Les associations du SIVOM s'y voient déjà ! La halle se déploie sur deux étages, comprenant au rez-de-chaussée un gymnase omnisport de 1 056 m², puis à l'étage une salle d'armes avec huit pistes, un dojo de 248 m² ainsi que les gradins de 250 à 500 places. Des stands de pas de tirs sont également prévus. Au total, une dizaine d'associations utilisera cette nouvelle infrastructure avant de voir naître la prochaine halle de sports à Ornex d'ici 2024...

Dans le respect de l'environnement

Le bâtiment est fonctionnel et s'intègre parfaitement au site et à la végétation alentour. Conformément à la réglementation thermique, cette halle est construite avec des matériaux biosourcés et

bénéficiera d'un système de chauffage répondant à la norme RT2012.

Des aménagements extérieurs réfléchis

Une cinquantaine de places de parking seront réalisées au sud-ouest de la halle en laissant une zone libre de prairie au sud afin de permettre l'accueil de jeux, de chapiteau événementiel ou bien encore une aire de détente. Des emplacements pour les vélos ont également été pensés.

L'équipement sera également accessible aux habitants des hameaux alentour mais aussi au groupe scolaire des Grands Chênes par la voie verte prévue à cet effet.

Un investissement de taille

Avec ses 1 056 m² dédiés au sport, la construction de la halle a bénéficié de diverses subventions :

- 1 054 000 € HT par la Dotation des équipements des territoires ruraux (DETR)
- 500 000 € HT par la Région
- 250 000 € HT par le Département.

Montant global du chantier : 4,3 millions d'euros.

Le reste de l'investissement sera réparti entre les trois communes du SIVOM et en fonction de leur population.

MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40 • mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi-mercredi-jeudi-vendredi: 8h30 - 12h et 14h - 18h
- Mardi: 14h - 18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie: du lundi au samedi, 8h - 12h / 14h - 18h; dimanche, 9h - 12h / 15h - 18h

SAPEURS-POMPIERS **04 50 40 66 84**
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin**: ramassage des ordures ménagères, bac à sortir la veille après 19h.
- **Mardi matin**: ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchèterie d'Ornex

- **04 50 40 95 00**
Horaire d'ouverture en hiver (de novembre à février): du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; le samedi de 8h30 à 17h; le dimanche de 9h à 12h. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La ressourcerie d'Ornex

- **Pour les dons**:
Lundi, 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi, 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi, 8h30 - 17h30
- **Pour les achats**:
Mardi, 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi, 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi, 14h - 17h30
Samedi, 9h - 17h30
- **Allô Encombrants**: **04 50 20 65 86**
- **Collecte**: **AGCR - St-Genis-Pouilly: 04 50 28 20 50**
Croix-Rouge - Prévessin-Moëns: 04 50 42 40 35
Emmaüs - Annemasse: 04 50 39 34 96

Toutes nos félicitations aux mariés

11/12/2021:

Luz, Piedad DIAZ GARIBELLO et Benjamin QUEZADA AGUILAR

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

01/10/2021: Simone BONNICHON, épouse COUDRET

02/10/2021: Jean DESUZINGES

20/10/2021: Adolfo CRISTIANO

04/12/2021: Lucienne COSTA, épouse ZAHLER

Multi-accueil

- **LA FARANDOLE**
1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire **04 50 56 50 87**
- **LES PETITS ÉLECTRONS**
83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns **04 50 40 08 46**
- **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)
59, rue de l'Avenir - Ornex **04 50 99 94 38**

Services sociaux

- **ASSISTANTE SOCIALE**
Sur rendez-vous **04 50 40 73 41**
- **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**
789, avenue de Vessy - Ornex **04 50 42 89 87**
Permanences: lundi 12h - 14h et mardi 11h - 14h
- **POINT D'ACCÈS AU DROIT**
148, rue du Commerce - 01170 Gex **04 50 41 35 86**
- **CAF DE L'AIN**
0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Médical et paramédical sur la commune

- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
D^r Paul BLUNIER - Les Arcades d'Ornex **04 50 40 42 41**
D^r Claudie THIRY - 755, rue de Genève **04 50 40 10 40**
- **DENTISTES**
D^r Mehrchad ELMI et D^r Rida RAGHEB
33, rue de Villard **04 50 40 40 26**
- **OSTÉOPATHE**
Nicolas FIÉVET - 755, rue de Genève **06 52 04 31 26**
- **ÉTIOPATHE**
Charlène LACROIX - Les Arcades d'Ornex **04 50 40 65 73**
- **MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE**
Martha ALVAREZ HUAMAN
755, rue de Genève **04 50 20 66 25**
- **PSYCHOLOGUES**
Michelle JOURDAN **06 85 14 98 29**
- **PHARMACIE DES ARCADES**
D^r Capucine VIGAUD **04 50 40 53 86**
- **PHARMACIE DE GARDE** **3237**
- **INFIRMIÈRES**
L'Avant-Centre **04 50 99 95 45**
13, chemin du Levant - 01210 Ferney-Voltaire
- **COACHING**
Sophie FROISSART - 755, rue de Genève **07 54 83 23 75**



★ 7^e édition du salon du livre
«As-tu lu ? »

SAMEDI 2 AVRIL,
DE 10H À 18H, SALLE RENÉ LAVERGNE

Cette année, le salon du livre «As-tu lu?» aura lieu le samedi 2 avril 2022! En famille, partez à la rencontre des auteurs et illustrateurs, découvrez les différents univers du livre. Au programme, concours de dessins, atelier caricatures, animations et surtout dédicaces illustrées avec vos personnages préférés! Avec la participation annoncée de **Xavière Devos**, **Laëtitia Garcia**, **Christian Offroy** et **Carole Xénard**.

▶ Entrée libre, buvette et petite restauration sur place.

En Bref

▶ **Rétrospective des œuvres de Gérard Dazin**
Jusqu'au 31 mars 2022,
à la mairie

Venez découvrir les œuvres de Gérard Dazin, peintre ornésien, exposées sur les cimaises de la mairie.

▶ **Un carnaval particulier cette année à l'école de Villard**
Le 14 avril 2022

En raison de l'épidémie de Covid qui perdure, l'école de Villard a décidé de s'adapter aux circonstances. Cette année, l'organisation du Carnaval se fera dans les classes avec un thème particulier: la magie. Les élèves pourront venir déguisés et un magicien



passera dans chaque classe afin d'effectuer des tours pour le plus grand plaisir des enfants.

▶ **Date limite des inscriptions sur les listes électorales: le 4 mars 2022**

En 2022 auront lieu d'importantes échéances électorales (élections présidentielles et législatives). Si vous n'êtes pas encore

inscrit sur les listes électorales, vous pouvez dès maintenant effectuer les démarches, soit en ligne grâce au téléservice service-public.fr, soit à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un document d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.